

MINISTÈRE DE LA DEFENSE DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE	INSTRUCTION TECHNIQUE	IT	10-01
		M	N° AIAT 4 : 1304
			Edition n° 1 DECEMBRE 1985
			Modificatif n°

INSTRUCTION TECHNIQUE

RELATIVE

A L'EMPLOI DE LA TENTE MODULAIRE

MODELE F1

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Présentation générale	6
Nomenclature des éléments constitutifs - colisage	7
Dimensions principales et poids	11

DEUXIÈME PARTIE

Montage armature et entoilages	13
Montage des vélums	24
Entretien	28
Utilisation	28

**Remarque liminaire importante
concernant le montage ou le démontage
de la tente modulaire Mle F1**

Il est indispensable que le montage ou le démontage de la tente soit effectué en respectant l'ordre des diverses phases principales. Toutefois, pour une utilisation rationnelle du personnel de l'équipe, certaines opérations de moindre importance peuvent s'effectuer simultanément.

La préoccupation constante de l'équipe doit être d'éviter toute détérioration de l'armature et des toiles, susceptible d'être causée par des efforts anormaux ou désordonnés.

PREMIÈRE PARTIE

- Présentation générale
- Nomenclature des éléments constitutifs - colisage
- Dimensions principales et poids

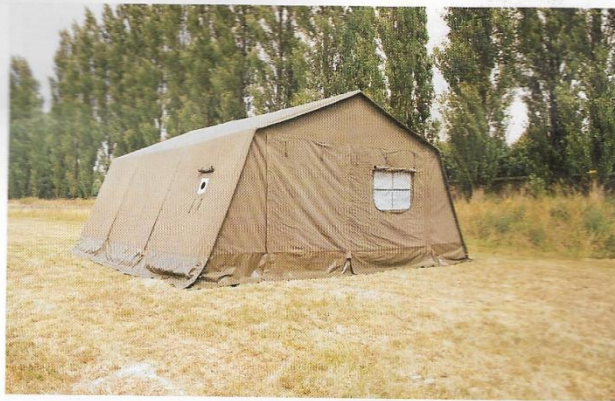


Fig. 1 - Vue d'ensemble de la tente 3 travées



Fig. 2 - Vue d'ensemble de la tente 2 travées

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La tente modulaire, Mle F1 est conçue à partir d'un module qui est l'espace compris entre deux fermes ou travées.

Cette conception permet le montage de tentes comportant 2 ou n travées, les tentes les plus couramment réalisées étant la tente à deux travées (tente P.C.) et la tente à trois travées.

Une ferme est constituée par :

- 4 barres formant les 2 arbalétriers et les 2 poteaux,
- 5 nœuds,
- 2 semelles.

La liaison de deux fermes entre elles est assurée par cinq barres formant la faitière, les deux sablières et les deux entretoises inférieures.

L'entoilage est constitué de deux types d'éléments couvrant chacun une travée :

- élément d'extrémité comprenant : toit, murs et pignon solidaires,
- élément intermédiaire comprenant : toit et murs.

De plus, l'entoilage peut être complété, pour les tentes P.C., par un vélum complet avec toit et murs, et pour les tentes collectives, par un vélum plafond.



Fig. 3 - Armature de la tente 3 travées



Fig. 4 - Armature de la tente 2 travées

2 - NOMENCLATURE DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS - COLISAGE

Le colisage (ou conditionnement) des éléments d'armature et d'accessoires, d'une part, et des éléments d'entoilage, d'autre part, est conçu de manière à effectuer le montage de base (deux travées) et de pouvoir ajouter le nombre d'éléments intermédiaires que l'on veut (de 1 à n éléments supplémentaires).

21 - TENTE DE BASE, A DEUX TRAVÉES

211 - Armature et accessoires

Les éléments d'armature et les accessoires font l'objet d'un conditionnement en 3 colis :

- 1 colis de 22 barres marqué "Tente modulaire base 1/3" (fig. 5)



Fig. 5 - Colis de 22 barres n° 1/3

- 1 caisse d'éléments d'armature et d'accessoires marquée "Tente modulaire base 2/3 (fig. 6) contenant :
 - 15 nœuds,
 - 6 semelles,
 - 2 tôles de passage de tuyau de chauffage,
 - 1 mesure d'écartement des entretoises inférieures,
 - 1 arrache piquet (en trois éléments),
 - 1 masse.



Fig. 6 - Vue d'ensemble de la caisse 2/3

- 1 caisse d'accessoires marquée "Tente modulaire base 3/3" (fig. 7) contenant :
- 12 piquets de semelle,
 - 50 fiches de bas de mur,
 - 1 mandrin de recalibrage des tubes (1).

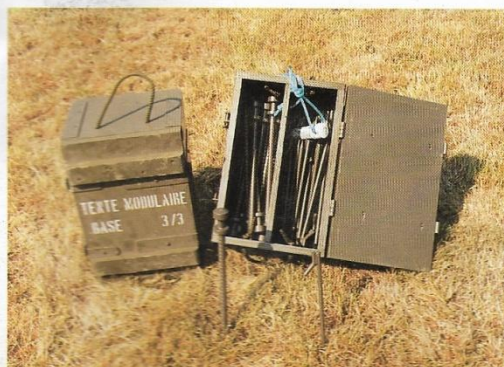


Fig. 7 - Vue de la caisse d'accessoires base 3/3 (fermée et ouverte)

212 - Entoilage

L'entoilage de base se compose de deux éléments d'extrémité identiques contenus chacun dans une housse marquée :

ÉLÉMENT D'EXTRÉMITÉ DE TENTE MODULAIRE

213 - Vélum complet

L'isolation de la tente P.C. peut être effectuée par un vélum complet en deux éléments. Chaque élément est placé dans une housse individuelle marquée :

"ÉLÉMENT DE VÉLUM COMPLET"

REMARQUE : Un vélum complet ne peut être fixé qu'à une tente à deux travées.

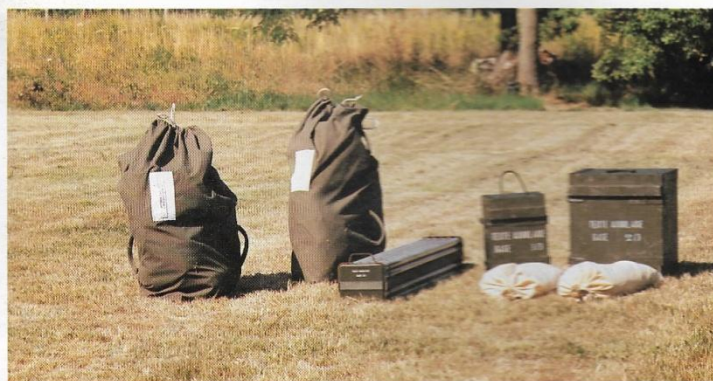


Fig. 8 - Ensemble des colis d'une tente à deux travées avec vélum

(1) Pour les réalisations futures, cet accessoire sera supprimé.

22 - TENTE A TROIS TRAVÉES (ou n travées)

La tente à trois travées, et celles à n travées se composent d'un élément de base à deux travées (sauf le vélum complet) auquel s'ajoute un ou plusieurs éléments intermédiaires suivant le nombre de travées désiré. Ces tentes peuvent être munies d'un vélum plafond dont chaque élément couvre une travée.

Chaque élément intermédiaire se compose des matériels colisés comme indiqué ci-après.

221 - Armature et accessoires

- 1 colis de 9 barres marqué "TENTE MODULAIRE ÉLÉMENT INTERMÉDIAIRE 1/2" (fig. 9).



Fig. 9
Colis de 9 barres

- 1 caisse d'éléments d'armature et d'accessoires marquée "TENTE MODULAIRE, ÉLÉMENT INTERMÉDIAIRE 2/2" (fig. 10) contenant :

- 5 nœuds,
- 2 semelles,
- 4 piquets de semelle,
- 10 fiches de bas de mur.

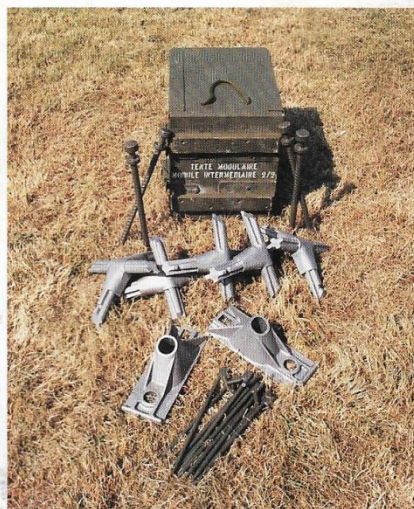


Fig. 10
Caisse d'éléments d'armature
et d'accessoires d'un élément
intermédiaire

222 - Entoilage intermédiaire

L'entoilage intermédiaire se compose d'un élément contenu dans une housse marquée :

"ÉLÉMENT INTERMÉDIAIRE DE TENTE MODULAIRE"

223 - Vélum plafond

Chaque élément de vélum plafond est placé dans une housse individuelle marquée :

"ÉLÉMENT DE VÉLUM PLAFOND"



Fig. 11 - Ensemble des colis d'une tente à 3 travées avec vélum plafond

NOTA IMPORTANT

1 - Le montage d'une tente à n travées exige l'utilisation d'un élément de base à deux travées plus $n - 2$ éléments intermédiaires pour les armatures et accessoires, de 2 éléments d'entoilage d'extrémité plus $n - 2$ éléments d'entoilage intermédiaire et le cas échéant de n éléments de vélum plafond. Le tableau de la page 9 indique pour chaque montage, la composition des tentes.

2 - Les colis d'armatures ne contiennent que le nombre exact de pièces nécessaires au montage des tentes.

Composition des tentes

ÉLÉMENTS \ TYPE DE TENTE	DEUX TRAVÉES (TENTE DE BASE)	TROIS TRAVÉES	QUATRE TRAVÉES	n TRAVÉES
1 - Armature et accessoires :				
— Colis "tente modulaire base 1/3"	1	1	1	1
— Caisse "tente modulaire base 2/3"	1	1	1	1
— Caisse "tente modulaire base 3/3"	1	1	1	1
— Colis "tente modulaire élément intermédiaire 1/2"	—	1	2	$n - 2$
— Caisse "tente modulaire élément intermédiaire 2/2"	—	1	2	$n - 2$
2 - Entoilage :				
— Housse "Élément d'extrémité de tente modulaire"	2	2	2	2
— Housse "Élément intermédiaire de tente modulaire"	—	1	2	$n - 2$
3 - Vélum :				
— Housse "Élément de vélum COMPLET"	2	—	—	—
— Housse "Élément de vélum PLAFOND"	—	3	4	n

N.B. Lors d'un montage d'un nombre de tentes égal ou supérieur à 10, il est conseillé de prévoir en plus des colis nécessaires à leur montage, un colis "tente modulaire élément intermédiaire 1/2" et une caisse "tente modulaire élément intermédiaire 2/2".

3 - DIMENSIONS PRINCIPALES ET POIDS

- Surface à la base d'une tente à 2 travées :
 - $I \times L = 5,60 \text{ m} \times 4,18 \text{ m} = 23,40 \text{ m}^2$
- Surface à la base d'une tente à 3 travées :
 - $I \times L = 5,60 \text{ m} \times 6,24 \text{ m} = 34,94 \text{ m}^2$
- Surface complémentaire par travée supplémentaire :
 - $I \times L = 5,60 \text{ m} \times 2,06 \text{ m} = 11,53 \text{ m}^2$
- Hauteur aux sablières 2,15 environ
- Hauteur totale extérieure 3,00 environ
- Encombrement, volume et poids approximatifs des colis :

31 - TENTE DE BASE DEUX TRAVÉES

DÉSIGNATION	ENCOMBREMENT UNITAIRE EN MÈTRES	VOLUME EN MÈTRES CUBES	POIDS EN KILOGRAMMES
Colis de 22 barres 1/3	Longueur : 2,100 Largeur : 0,230 Hauteur : 0,258	0,125	30
Caisse 2/3	Longueur : 0,548 Largeur : 0,458 Hauteur : 0,408	0,102	45
Caisse 3/3	Longueur : 0,448 Largeur : 0,288 Hauteur : 0,248	0,031	28
Colis d'entoilages	Longueur : 0,940 Largeur : 0,770 Hauteur : 0,250	0,221 × 2	35 × 2

32 - MODULE INTERMÉDIAIRE

DÉSIGNATION	ENCOMBREMENT UNITAIRE EN MÈTRES	VOLUME EN MÈTRES CUBES	POIDS EN KILOGRAMMES
Colis de 9 barres 1/2	Longueur : 2,100 Largeur : 0,230 Hauteur : 0,175	0,084	13
Caisse 2/2	Longueur : 0,358 Largeur : 0,298 Hauteur : 0,403	0,042	21
Colis d'entoilage	Longueur : 1,180 Largeur : 0,400 Hauteur : 0,230	0,108	20

33 - VÉLUMS

DÉSIGNATION	ENCOMBREMENT UNITAIRE EN MÈTRES	VOLUME EN MÈTRES CUBES	POIDS EN KILOGRAMMES
Élément de vélum entier	Diamètre : 0,210 Longueur : 0,600	0,020	7
Élément de vélum de plafond	Diamètre : 0,150 Longueur : 0,500	0,009	2,3

— Encombrement, poids et volume d'une tente à deux travées :

- Sans vélum	Poids	179 kg
	Volume	0,700 m ³
- Avec vélum complet	Poids	193 kg
	Volume	0,740 m ³

— Et d'une tente à trois travées :

- Sans vélum	Poids	247 kg
	Volume	0,934 m ³
- Avec vélum de plafond	Poids	254 kg
	Volume	0,961 m ³

DEUXIÈME PARTIE

- MONTAGE ARMATURE ET ENTOILAGES
- MONTAGE DES VÉLUMS
- DÉMONTAGE - ENTRETIEN
- UTILISATION

4 - MONTAGE

41 - ÉQUIPE DE MONTAGE

Le montage type qui a été choisi comme exemple est celui d'une *tente à 3 travées* qui comporte donc 4 fermes. Le nombre minimal de personnels nécessaires pour le montage d'une tente est égal au nombre de fermes (nombre de travées plus un). Dans le cas présent, ce nombre est de quatre.

Il est imprudent de prévoir une équipe plus réduite car le dressage des murs lors de la dernière opération nécessite un effort relativement important et toute fausse manœuvre pourrait entraîner la détérioration d'éléments d'armature.

Le personnel chargé du montage doit avoir pris connaissance des directives ci-après et être capable d'identifier sur le terrain chacune des parties de l'armature et de l'entoilage.

42 - CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Une surface rectangulaire d'environ 7 m × 9 m convient. Le terrain doit être approximativement plat et le sol doit permettre l'enfoncement des piquets et des fiches, tout en étant assez ferme pour assurer leur tenue.

Le cas échéant, un nivellement à l'emplacement des semelles des poteaux peut être nécessaire afin que celles-ci se situent autant que possible dans un plan horizontal.

Il convient de choisir l'orientation de la tente compte tenu, d'une part, des facilités d'accès, et, d'autre part, de la protection contre la pluie et les vents dominants, qu'il est possible d'escompter d'immeubles, d'arbres ou du relief du terrain avoisinant. En tout état de cause, il est souhaitable que le vent et la pluie viennent frapper les murs plutôt que les pignons.

Dans le cas d'utilisation de la tente comme magasin, la surface d'implantation indiquée ci-avant, ne peut suffire et il est indispensable de prévoir l'espace nécessaire pour la circulation des véhicules.

43 - MONTAGE PROPREMENT DIT

Le matériel et les personnels étant à pied d'œuvre, les diverses opérations de montage sont effectuées dans l'ordre suivant, comportant quatre phases principales :

- montage de l'armature sans la dernière rangée de poteaux, semelles et entretoises inférieures,
- montage des deux entoilages d'extrémité et de l'entoilage intermédiaire,
- mise en place des quatre derniers poteaux,
- finition de l'installation.

431 - Première phase : Montage partiel de l'armature

4311 - MONTAGE DES NŒUDS SUR LES SEMELLES (fig. 12 et 13)

Présenter le nœud sur la semelle en engageant l'embout du nœud comportant une encoche, de manière à permettre à l'ergot qui se situe dans l'alésage de la semelle, de s'engager entre les nervures de l'embout.

Faire pivoter le nœud de 45° pour engager l'ergot de semelle dans l'encoche de l'embout du nœud afin de les solidariser.

Quatre semelles avec nœuds sont ainsi assemblés.

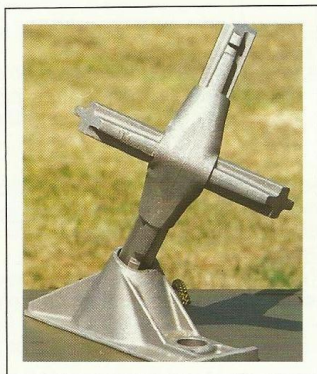


Fig. 12 - Montage d'un nœud
sur une semelle
Présentation du nœud

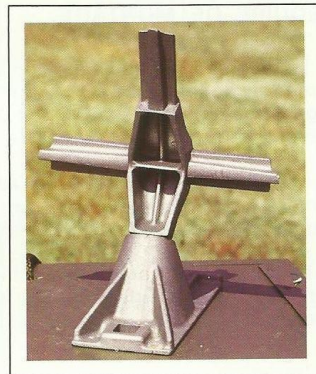


Fig. 13 - Vue du nœud monté
sur la semelle

4312 - MONTAGE DE LA PREMIÈRE SÉRIE D'ENTRETOISES INFÉRIEURES ET DE POTEAUX (fig. 14)

- Disposer en ligne, sur le terrain, 3 tubes, et les réunir au moyen des ensembles nœuds-semelles.
- Monter les 4 tubes formant les poteaux.

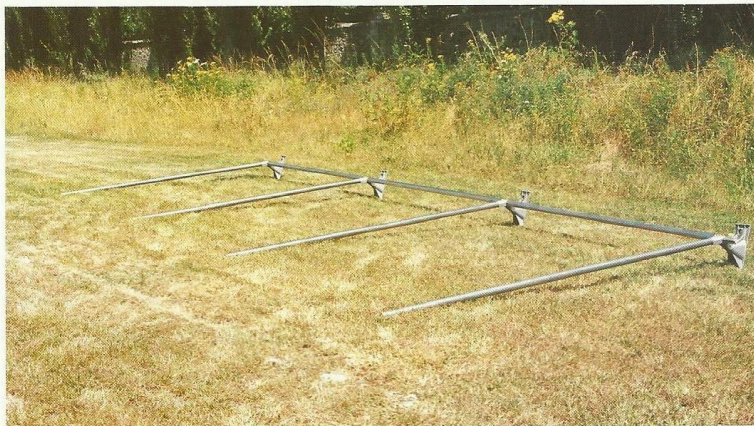


Fig. 14 - Vue de l'armature comportant les 4 semelles,
les 3 entretoises et les 4 poteaux

4313 - MONTAGE DE LA PREMIÈRE SABLIERE ET DE LA PREMIÈRE SÉRIE D'ARBALÉTRIERS (fig. 15)

Matériel nécessaire : 4 nœuds et 7 barres.

- Introduire l'embout des nœuds comportant une encoche dans les extrémités des poteaux.
- Placer les 3 barres formant la sablière et les 4 barres servant d'arbalétriers.

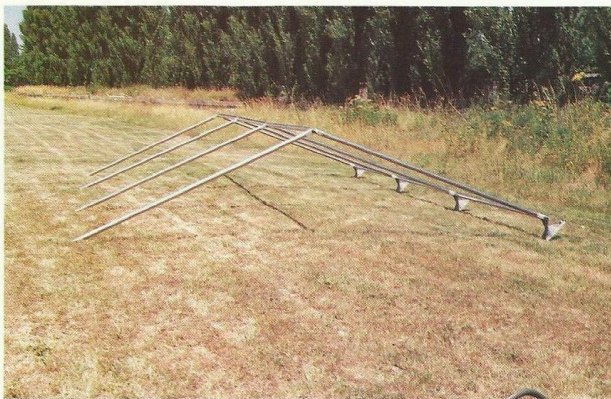


Fig. 15 - Vue d'ensemble de l'armature comportant les semelles, les poteaux, les sablières et les arbalétriers

4314 - MONTAGE DE LA FAÎTIÈRE, DE LA DEUXIÈME SÉRIE D'ARBALÉTRIERS ET DE LA DEUXIÈME SABLIERE (fig. 16)

Matériel nécessaire : 8 nœuds et 10 barres.

- Placer les 4 premiers nœuds sur les arbalétriers.
- Introduire les 3 barres formant la faîtière.
- Introduire les 4 barres formant la deuxième série d'arbalétriers.
- Placer la deuxième série de 4 nœuds sur les arbalétriers.
- Introduire les 3 barres formant la deuxième sablière.



Fig. 16 - Vue d'ensemble de l'armature comportant quatre poteaux, les huit arbalétriers, les deux sablières et la faîtière

432 - Deuxième phase : Mise en place de l'entoilage

4321 - MISE EN PLACE DU PREMIER ÉLÉMENT D'EXTRÉMITÉ

- Étendre à plat cet élément à terre, côté pignon de la tente. Les murs et le toit sont disposés parallèlement au pignon de la tente (fig. 17).
- Repérer le sommet du toit au moyen des deux lambias de couleur rouge (1) qui délimitent les deux versants du toit.



Fig. 17 - Vue de l'entoilage disposé à plat, prêt à être posé sur l'armature

- Faire glisser ensuite l'entoilage sur l'armature de manière à recouvrir la première travée. S'assurer que le sommet du toit est bien en place sur la faîtière, et que les extrémités de l'entretoise inférieure, des deux sablières et de la faîtière sont bien engagées dans les ouvertures aménagées à cet effet dans le pignon d'extrémité sous l'auvent (fig. 18).



Fig. 18 - Vue de l'élément d'extrémité disposé sur l'armature

(1) Les lambias sont les anneaux en tresse qui servent à la liaison des éléments entre eux.

4322 - MISE EN PLACE DE L'ÉLÉMENT INTERMÉDIAIRE

La mise en place de cet élément sur la travée intermédiaire n'appelle pas de remarque particulière.

Comme pour l'élément d'extrémité, il convient de bien placer cet élément à cheval sur la faîtière. A noter que le sens de placement est indifférent (fig. 19).



Fig. 19 - Vue d'un élément d'extrémité et de l'élément intermédiaire disposés sur l'armature

4323 - MISE EN PLACE DU DEUXIÈME ÉLÉMENT D'EXTRÉMITÉ

Cette mise en place s'effectue de la même manière que pour le premier (fig. 20).



Fig. 20 - Vue de l'entoilage complet disposé sur l'armature

4324 - LIAISON DES ÉLÉMENTS ENTRE EUX

La liaison des éléments entre eux s'effectue au moyen de lambias (voir fig. 21 et 22).

Le lambiassage débute de part et d'autre de la faîtière par un lambia rouge.

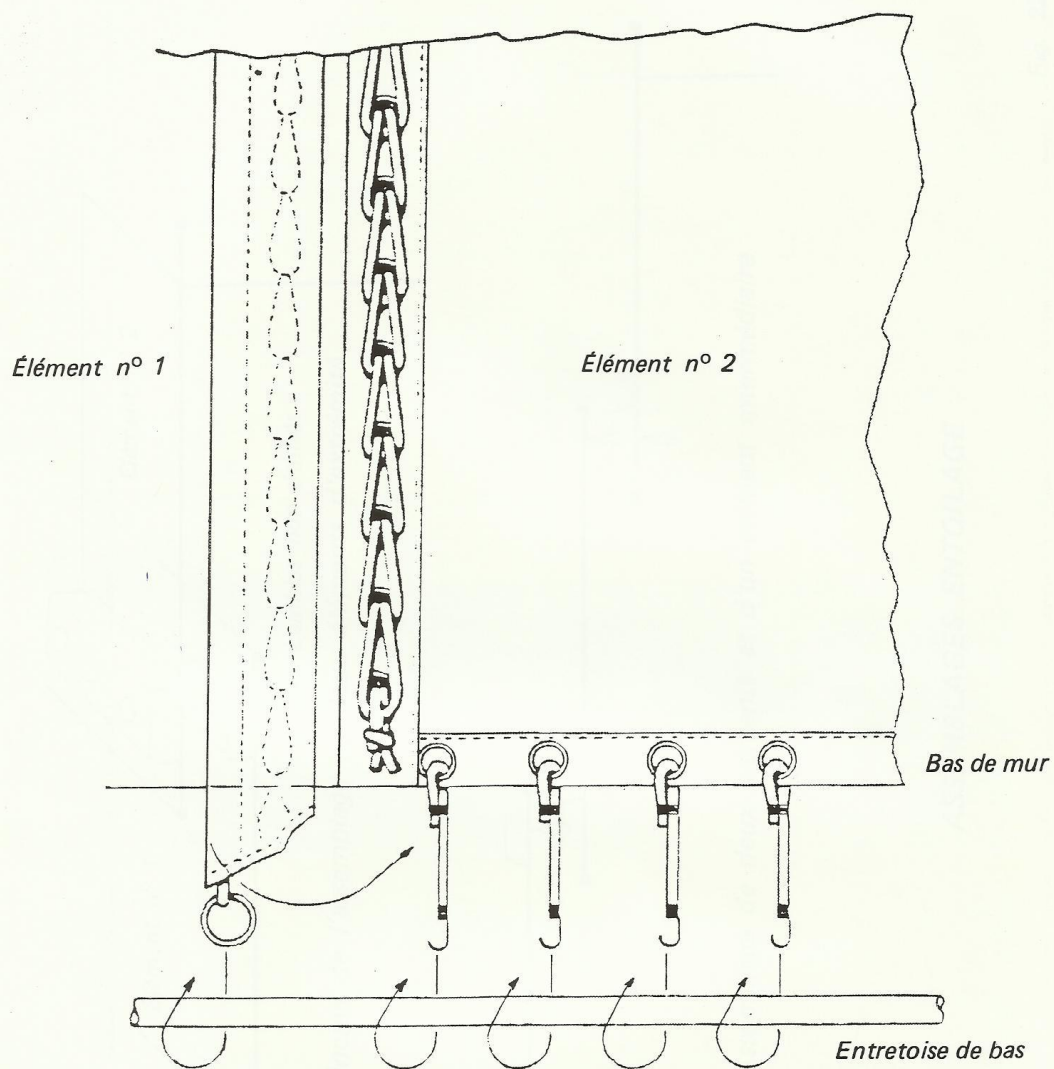
Le lambiassage est effectué du côté mur jusqu'en bas, et de l'autre côté jusqu'au niveau de la sablière, en faisant un nœud provisoire.

N.B. Ne pas oublier de mettre en place les bandes de recouvrement extérieure et intérieure après le lambiassage.

4325 - FIXATION DES ÉLÉMENTS SUR LA FAITIÈRE

Cette fixation se fait au moyen des sangles cousues au sommet des éléments, et d'anneaux.

VUE INTÉRIEURE



ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS
PAR LAMBIASSAGE ET ACCROCHAGE
SUR ENTRETOISE DE BAS

Fig. 21

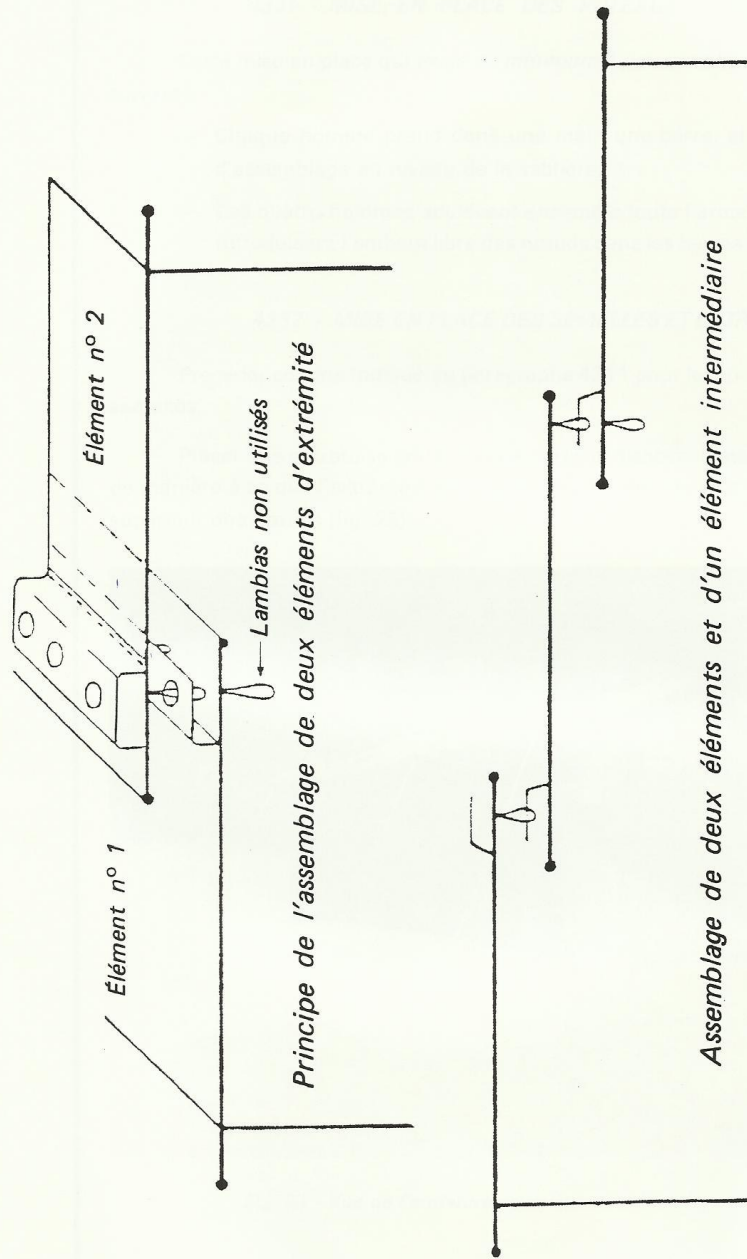


Fig. 22

ASSEMBLAGES ENTOILAGE

433 - Troisième phase : Mise en place des quatre derniers poteaux et des entretoises inférieures

4331 - MISE EN PLACE DES POTEAUX

Cette mise en place qui exige au *minimum 4 personnels*, s'effectue de la manière suivante :

- Chaque homme prend dans une main une barre, et dans l'autre, un nœud d'assemblage au niveau de la sablière.
- Les quatre hommes *soulèvent ensemble* toute l'armature et son entoilage, et introduisent l'embout libre des nœuds dans les barres qui forment les poteaux.

4332 - MISE EN PLACE DES SEMELLES ET ENTRETOISES INFÉRIEURES

Procéder comme indiqué au paragraphe 4311 pour le montage des nœuds sur les semelles.

Placer une entretoise entre chaque nœud et disposer l'ensemble sous les poteaux, de manière à ce que l'extrémité inférieure des poteaux vienne s'emboîter dans l'embout supérieur des nœuds (fig. 23).



Fig. 23 - Vue de l'armature complètement dressée, murs relevés

434 - Quatrième phase : Finition du montage

4341 - MESURE DE L'ÉCARTEMENT DES ENTRETOISES INFÉRIEURES

La tendance naturelle des fermes est de s'écarter au maximum à la base en raison des jeux nécessaires dans les différents assemblages. Aussi, l'on doit vérifier que l'écartement de l'armature au niveau des entretoises inférieures permette bien la mise en place de l'entoilage sans tensions excessives.

Il est prévu dans le lot d'accessoires, une mesure d'écartement de ces entretoises. Deux modèles ont été réalisés, l'un comportant simplement deux nœuds dont la distance correspond à celle de l'écartement à l'axe des entretoises (voir fig. n° 3), l'autre comportant deux boucles dans lesquelles doivent s'emboîter les embouts libres des nœuds d'assemblage de la ligne d'entretoises. Cette opération doit être effectuée aux deux extrémités de la tente, les poteaux intermédiaires étant alignés sur ceux d'extrémités.

4342 - FINITION DE LA FIXATION DE L'ENTOILAGE

La finition de la fixation de l'entoilage comporte la terminaison des lambiassages, la mise en place des sandows (voir fig. 21), et le positionnement des bandes de recouvrement intérieure et extérieure des lambias.

La fixation au sol est assurée au moyen de fiches de bas de mur dans les œilletons prévus à cet effet.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

Il convient de vérifier que la manœuvre des fermetures à glissière des pignons, s'effectue sans effort de traction transversal.

4343 - FIXATION AU SOL DES SEMELLES

La fixation au sol des semelles s'effectue au moyen de piquets. Ces piquets doivent être enfoncés légèrement inclinés, à raison d'un piquet par semelle dans un terrain compact, et deux dans un terrain meuble.

Il est conseillé, afin de ne pas briser les semelles, d'enfoncer les piquets jusqu'au contact des semelles, sans forcer.

4344 - ÉCOULEMENT DES EAUX

Creuser un fossé autour de la tente, au pied des murs, pour recevoir les eaux pluviales et en faciliter l'écoulement.

5 - MONTAGE DES VÉLUMS

Pour des raisons de propreté, le montage des vélums ne doit s'effectuer que sur les tentes montées, ce qui exige, pour la fixation sur la faîtière notamment, des moyens de réhausse (caisses de colisage, tables, etc.).

51 - MONTAGE DU VÉLUM COMPLET

Le montage du vélum complet s'effectue uniquement sur les tentes à deux travées à usage de tente P.C.

Le vélum en deux éléments est fixé sur les barres de l'armature au moyen de clips avec passants dans lesquels s'engagent les rubans d'attache avec rubans auto-agrippants (velcro) fixés sur le vélum.



Fig. 24 - Vue d'un élément de vélum complet monté sur l'armature



Fig. 25 - Vue des deux éléments de vélums complets montés

L'assemblage des deux éléments entre eux s'effectue par recouvrement partiel. Au niveau des nœuds d'assemblage, les rubans d'attache avec "velcro" d'un des deux éléments, s'engagent dans les trous avec œillet pratiqués sur l'autre élément (voir fig. 26).

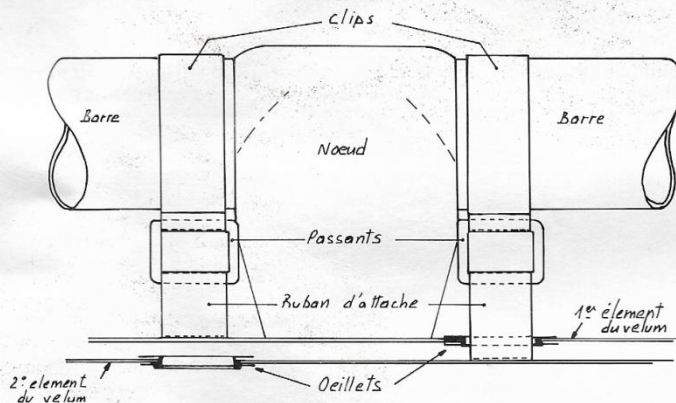


Fig. 26 - Raccordement de deux éléments de vélum

Par ailleurs, les pignons du vélum sont fixés au sol au moyen de fiches de bas de mur.

52 - MONTAGE DU VÉLUM PLAFOND

Le montage des éléments de vélum plafond s'effectue à raison d'un élément par travée dans les mêmes conditions que le vélum complet, en tenant compte de l'absence de murs et de pignons. Sur la sablière, le clip est disposé suivant le croquis ci-dessus.

6 - DÉMONTAGE DES TENTES

Le démontage des tentes n'offre pas de difficulté particulière.

Si les tentes sont équipées d'un vélum, il faut procéder d'abord au démontage de celui-ci.

Le lambiassage des éléments d'entoilage doit être défait jusqu'au niveau des sablières.

Les sandows doivent être détachés et les piquets de semelle enlevés au moyen de l'arrache piquet (voir fig. 27).



Fig. 27 - Arrachage d'un piquet au moyen de l'arrache piquet

L'arrache piquet se compose de trois éléments :

- le pied servant de point d'appui,
- la fourche et son tube rallonge servant de levier.

Pour l'utilisation, le montant du pied doit être situé au plus près de la semelle.

Le levier doit être positionné dans un des trois trous du montant, la fourche étant engagée dans la gorge de la tête de piquet. Il est peut-être nécessaire ensuite d'engager la fourche sous la tête.

Le démontage proprement dit s'effectue ensuite dans l'ordre inverse du montage, en commençant par enlever une rangée de poteaux avec les semelles, les nœuds et les barres d'écartement.

Il faut ensuite enlever les toiles (1), les plier et les mettre dans les housses, et démonter les éléments d'armature restant, et les replacer dans les emballages correspondants.

L'emballage des tubes demande une attention particulière : les embouts en matière plastique doivent être placés convenablement sans torsion des sangles longitudinales. La mise en place des barres se fait à plat, mais il est parfois nécessaire, pour placer convenablement les barres, de positionner verticalement le colis.

Le serrage des sangles est réalisé au moyen de clefs dont le maniement s'effectue selon la manière indiquée par les figures n° 28 et 29.

Les colis terminés ont la forme présentée par les figures n° 8 pour le colis de 22 tubes, et n° 9 pour le colis de 9 tubes.



Fig. 28

Serrage
de la sangle longitudinale
au moyen de la clef

Fig. 29

Vue de la clef serrée,
l'extrémité libre
du levier engagée
sous la sangle



(1) Les éléments d'entoilage doivent être débarrassés des passages de tuyau de chauffage ou des écrans, les volets sont rabattus et les fermetures à glissière sont fermées.

7 - ENTRETIEN

La tente modulaire Mle F1 peut assurer un long service, à condition que les utilisateurs observent strictement les règles ci-après :

Les toiles de la tente doivent faire l'objet d'une surveillance constante de la part des utilisateurs.

Elles ne doivent subir aucun frottement anormal, sous peine d'usure rapide. Il convient de leur éviter tout contact aussi bien extérieur à la tente (arbres, matériels, etc.), qu'intérieur (ameublement, matériels, etc.).

Toute trace d'usure ou d'avarie, sur les toiles ou l'armature, doit être signalée sans retard pour qu'il y soit porté remède.

Il est formellement interdit d'utiliser des moyens de fortune en remplacement de certains accessoires ou éléments inutilisables ou manquants.

Il est indispensable que l'état de la tente soit vérifié quotidiennement par les utilisateurs et plus particulièrement en période de vent et de pluie. Notamment :

- toutes les fiches de bas de murs doivent être convenablement mises en place, afin d'assurer l'étanchéité et éviter le flottement des toiles sur le sol, mais sans tension excessive.
- L'assemblage des barres et nœuds, d'une part, des nœuds et semelles, d'autre part, doit être corrects; toute barre qui serait sortie accidentellement d'un embout de nœud doit être remplacée au plus tôt sur son embout; il en est de même des nœuds et semelles.
- La formation d'une poche d'eau sur le toit ne doit pas être tolérée; le cas échéant, la poche doit être vidée sans délai, en soulevant la toile de l'intérieur de la tente.

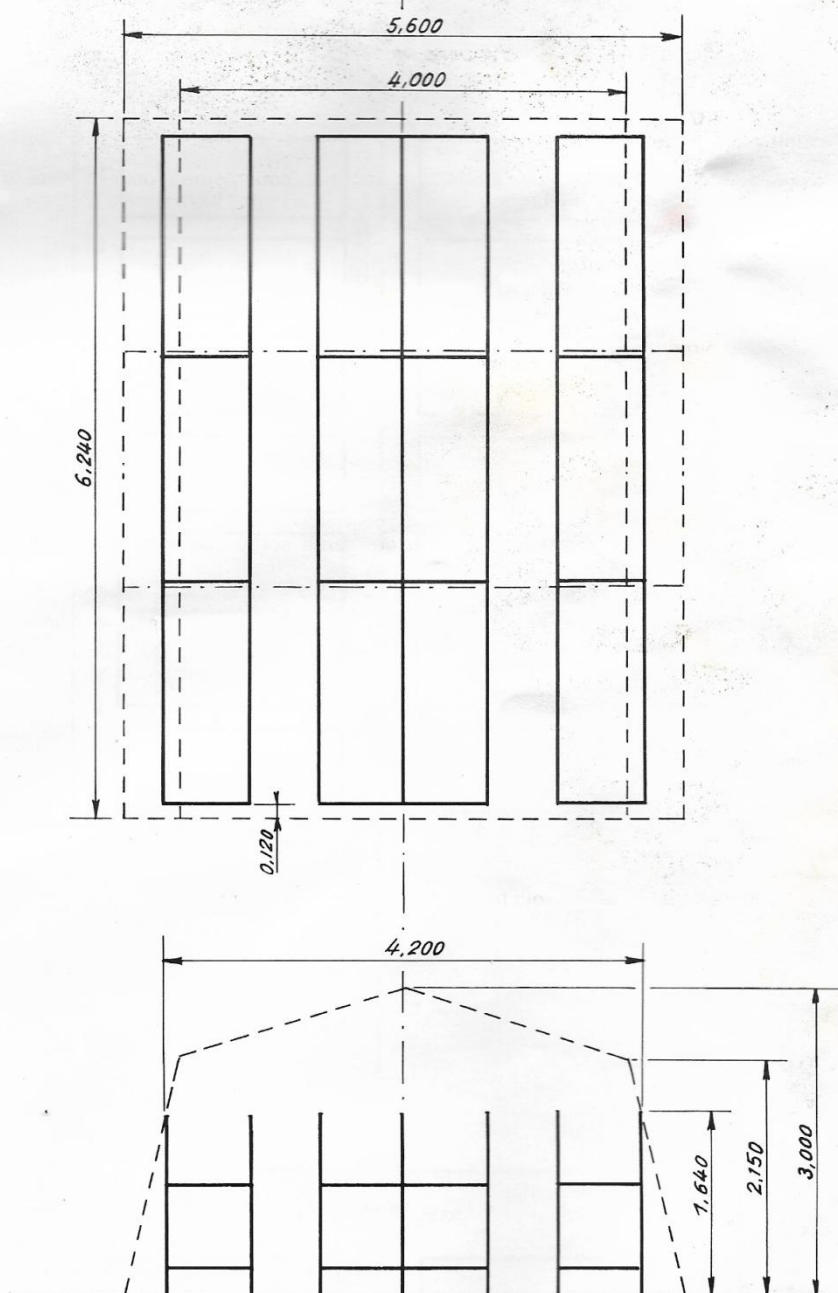
La tente doit être ménagée. Il y a lieu de proscrire toutes les manœuvres ou manipulations non indispensables.

8 - UTILISATION

L'utilisation de la tente trois travées pour personnels permet le logement de 24 hommes en lits superposés (22 avec poêle) et 12 hommes sur lits de camp (10 avec poêle).

Les annexes I et II donnent les dispositions qui peuvent être adoptées pour ces utilisations.

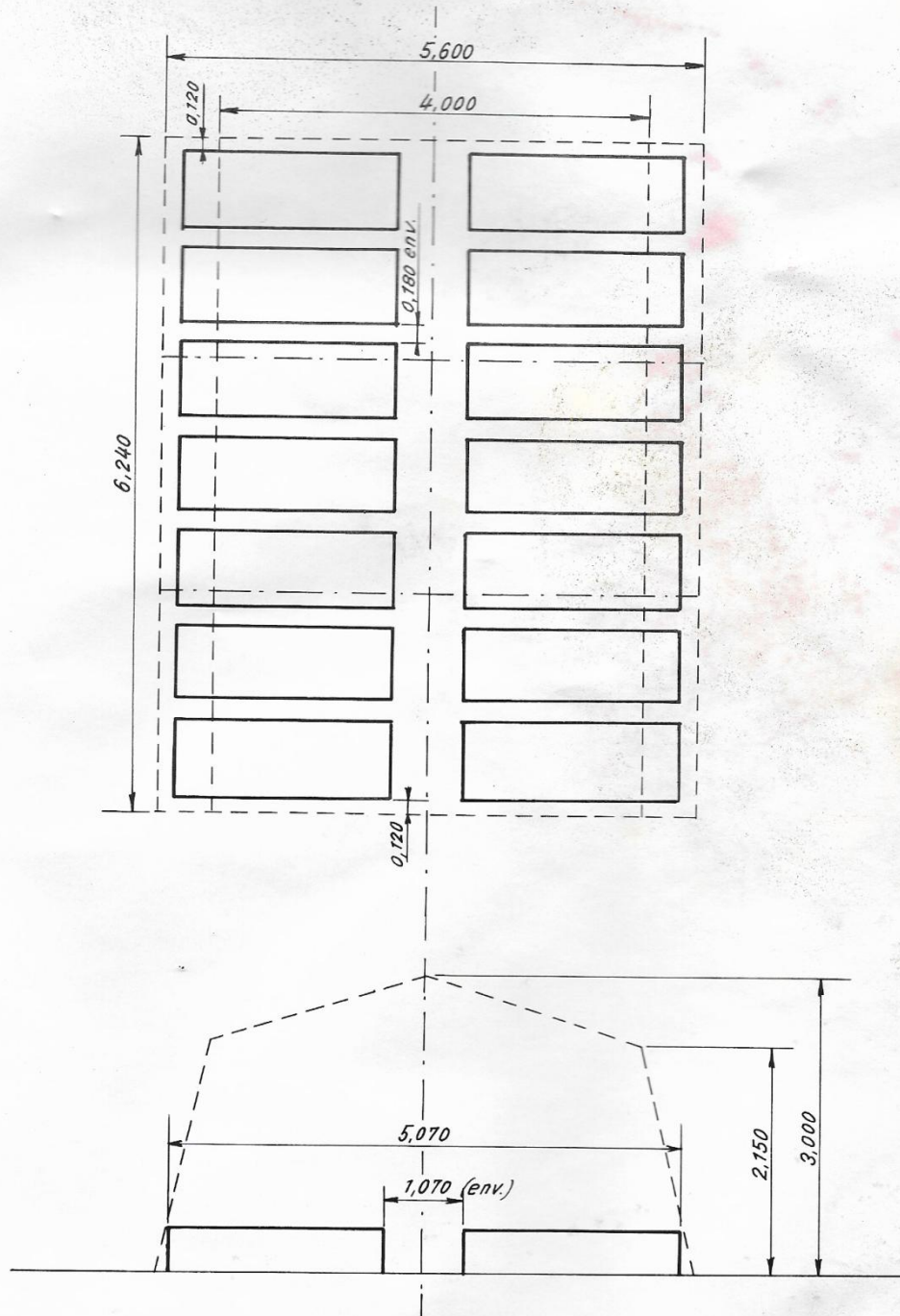
Annexe I



Utilisation de la Tente 3 modules avec lits superposables { sans poêle : 24 places
avec poêle : 22 places

Echelle : 1/50^e

Annexe II



Utilisation de la Tente 3 modules avec lits de camp

{ Sans poêle : 14 places
avec poêle : 12 places

Echelle : 1/50e